SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

FOURNITURE DE PRE-IMPRIMES ET DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES A LA SONABEL ALLOTIS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N° 016/2025

- 1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2025 afin de financer la fourniture d'équipements.
- 2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés à commandes pour la fourniture de pré-imprimés et de consommables informatiques et bureautiques à la SONABEL allotis comme suit :
- Jot 1 : fourniture de pré-imprimés ;

 ✓ lot 2 : fourniture de consommables et matériels informatiques ;

 ✓ lot 3 : fourniture de consommables et matériels de bureau ;

 ✓ lot 4 : fournitures de carnets.

 Les fournitures seront financées sur les ressources propres de la SONABEL et sont estimées à :

 ✓ lot 1 : cent cinquante-trois millions quatre cent mille (153 400 000) F CFA TTC ;
- ✓ lot 2 : quatre-vingt-cinq millions cinq cent cinquante mille (85 550 000) F CFA TTC ;
- ✓ lot 3 : quatre-vingt-cinq millions cent quatre-vingt-dix mille (85 190 000) F CFA TTC ;
- ✓ lot 4 : vingt-trois millions six cent mille (23 600 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de trente (30) jours au plus tôt et soixante (60) jours au plus tard pour chaque lot par commande.

- 4. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.
- 6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
- 7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000)** F CFA pour le **lot 1, cinquante mille (50 000)** F CFA pour les **lots 2 et 3** et **trente mille (30000)** F CFA pour le **lot 4**. Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.
- 8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le <u>1er juillet 2025 à 9 heures 00 GMT</u>. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
- V lot 1 : trois millions (3 000 000) F CFA;
- lot 2 : un million sept cent mille (1 700 000) F CFA;
- ✓ lot 3 : un million six cent mille (1 600 000) F CFA;
- lot 4 : quatre cent soixante-dix mille (470 000) F CFA

Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

- 10. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
- 11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le <u>1er juillet 2025 à 9 heures 00 GMT</u> à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB:

- Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
- ✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

